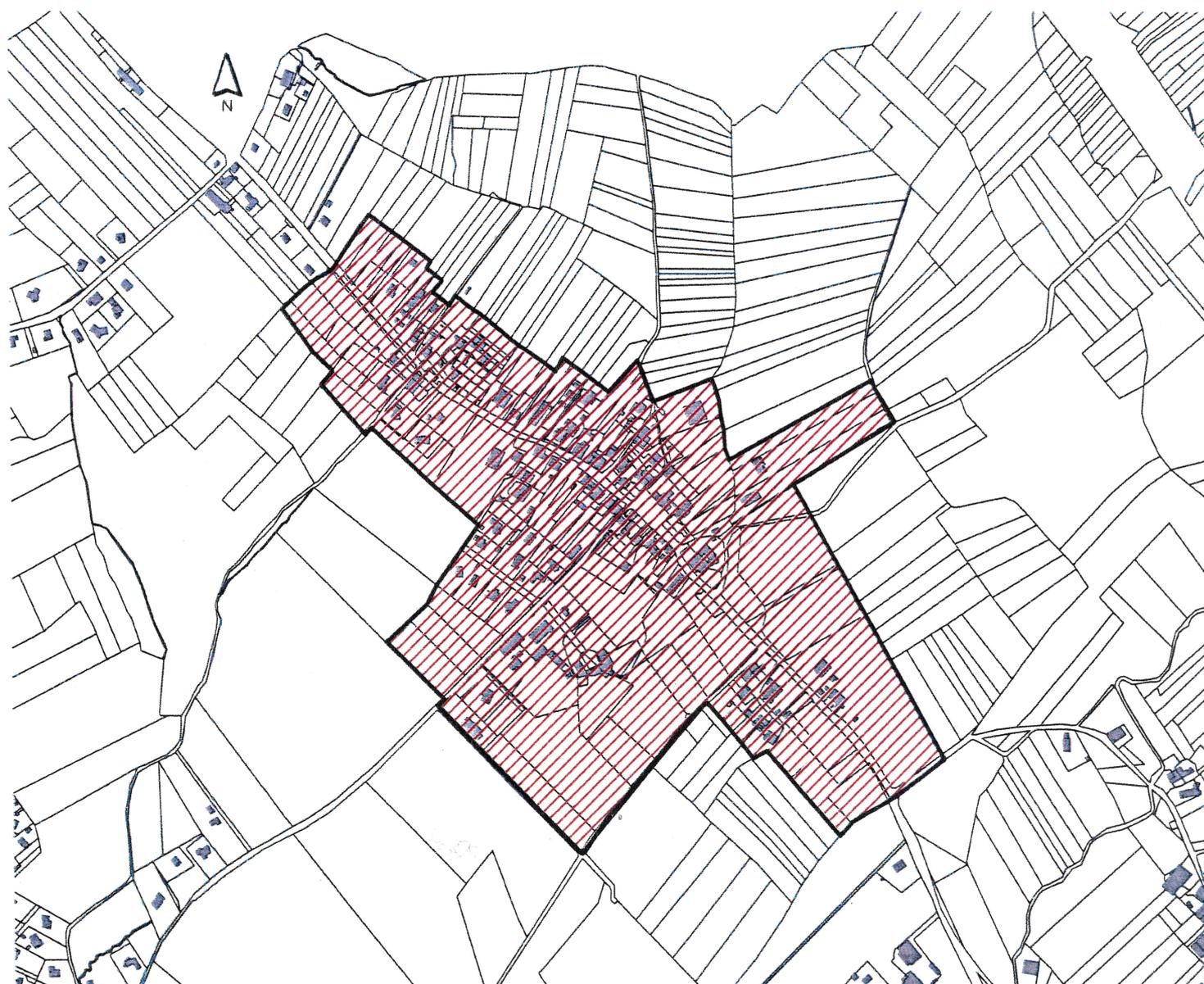


Arenthon (74)
emprise de la zone de présomption de prescription archéologique
(Direction régionale des affaires culturelles
service régional de l'archéologie)



0 1 Kilomètres



- zone de présomption de prescription archéologique sur :
- les permis de construire
 - les permis de démolir
 - les permis d'aménager
 - les autorisations d'installations et travaux divers
 - les décisions de réalisation de ZAC

Ministère de la Culture

Service Régional de
l'Archéologie

Le Granier d'Abondance
6, quai Saint-Vincent
69001 LYON

Tél. 04 72 00 44 50

Fax 04 72 00 44 57

Vu pour être annexé à

l'arrêté n° DRAC.SRA.2020-01.06.001

Le 16 janvier 2020



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES